

À l'anniversaire du déraillement de Mississauga et après avoir entendu les conclusions préliminaires de l'enquête Dryden, le ministre devrait assurer à la Chambre que la commission royale sur les transports donnera la priorité à l'établissement de nouvelles normes nationales de sécurité pour l'industrie.

\* \* \*

[Français]

### LES ENLÈVEMENTS

**M. Guy St-Julien (Abitibi):** Monsieur le Président, M<sup>me</sup> Michelle Duquette de Val d'Or vit présentement un drame humain alors qu'elle tente de reprendre son fils qui lui a été enlevé par son ex-mari, un américain d'origine égyptienne, vivant aux États-Unis.

En mai dernier, M<sup>me</sup> Duquette a obtenu de la Cour supérieure du Québec la garde de son fils de 6 ans pour la période de l'année scolaire. Le 24 juin dernier, M<sup>me</sup> Duquette, agissant de bonne foi, envoyait donc Kareen rejoindre son père au New-Jersey pour la période des vacances. L'enfant devait en principe revenir pour la rentrée scolaire, mais sa mère ne l'a jamais revu depuis.

Monsieur le Président, je sais que c'est un dossier juridique, mais il s'agit avant tout d'un déchirant drame humain. Est-ce que la justice canadienne va obtenir gain de cause selon la Convention de La Haye en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1988 entre le Québec et les États-Unis?

\* \* \*

[Traduction]

### L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

**M. Chris Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing):** Monsieur le Président, les membres de la Fédération canadienne des étudiants convergent aujourd'hui sur la colline parlementaire. Des étudiants venant des quatre coins du Canada sont venus ici pour protester contre les mesures du gouvernement fédéral qui menacent l'éducation postsecondaire.

L'éducation ne concerne pas seulement les étudiants. La prospérité future du Canada dépend de la compétence de notre main-d'oeuvre. Nous avons besoin d'hommes et de femmes instruits, prêts à affronter l'évolution rapide de l'économie mondiale et à combattre pour maintenir et améliorer la place du Canada sur les marchés mondiaux.

### Article 31 du Règlement

Malgré cela, le gouvernement coupe les crédits destinés à l'éducation. Il a présenté le projet de loi C-33 qui, en tenant compte des réductions mises en oeuvre il y a trois ans, va amputer les budgets d'éducation de près de 7 milliards de dollars en neuf ans.

Ces réductions s'ajoutent aux coupes sombres faites par les libéraux dans le financement des universités, au moment de la mise en oeuvre de l'infâme programme des 6 et 5 p. 100 de l'ancien ministre des Finances, Allan MacEachen. Le gouvernement fédéral se lave les mains de l'éducation. On laisse les régions sans fonds, préparant ainsi la voie à la privatisation des universités.

L'éducation sera bientôt hors de la portée des Canadiens ordinaires. Avec les représentants étudiants venant de tout le pays, je voudrais, au nom du Nouveau Parti démocratique, demander le retour à un financement juste et approprié de l'enseignement postsecondaire.

Les belles phrases du premier ministre ne suffisent pas. Le gouvernement doit s'engager maintenant envers les étudiants et envers tous les Canadiens au sujet de l'avenir de notre pays.

\* \* \*

### L'EXTRADITION

**M. Larry Schneider (Regina—Wascana):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour féliciter le ministre de la Justice d'avoir décidé d'extrader le présumé auteur de meurtres multiples, Charles Ng. Cette décision indiquera clairement que le Canada n'est pas un lieu de refuge pour les criminels étrangers.

Dans un sondage réalisé dans ma circonscription, les personnes interrogées ont massivement approuvé l'extradition de criminels comme Ng. Il est manifeste que les Canadiens ne toléreront pas qu'on invoque nos lois pour donner asile à des criminels étrangers.

Selon moi, il est évident que le pouvoir discrétionnaire accordé au ministre en vertu de l'article 6 du Traité d'extradition canado-américain sert à protéger les intérêts du Canada. Il est également évident qu'il faut étudier attentivement toute décision bloquant une extradition.

Dans le cas qui nous occupe, la décision d'autoriser l'extradition était celle qu'il fallait prendre. Le fait que M. Ng demeurera peut-être au Canada quelque temps encore me laisse toujours inquiet. J'espère que le ministre prendra les mesures nécessaires pour faire en sorte que, à l'avenir, les modalités d'extradition soient beaucoup plus rapides.